Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260521-2026_055-DE

MAIRIE DE LANGON (35660)

AFFICHE LE

Délibération N°2026-055

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 mai 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves COLLEAUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : **le 15 mai 2026.**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Vote	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD, Mme Marylène MATHURIN, Mr Christian COUPARD, Mme Valérie MICHELIN, Mr Thierry TOREL, Mr Olivier RONDEAU, Mme Nathalie RICARD, Mme Virginie BOUGOT, Mme Alexandra GUILLEMAIN, Mme Rosane GAUVIN, Mr Fabien PASQUET, Mme Marie Annick BARADA-JOUADE.

Absents non excusés :
Absents excusés : Mr Julien COLIN a donné pouvoir à Mr Christian COUPARD
Secrétaire de Séance : Mme Nathalie RICARD

2026-55- Déclaration d'intention d'aliéner- Parcelle N° ZS 178

Rapport de Mr Bertrand ROUINSARD, 2ème adjoint en charge de l'urbanisme
Mr ROUINSARD informe l'assemblée de la réception d'une déclaration d'intention d'Aliéner (DIA) soumise au droit de préemption urbain (DPU).

Cette déclaration émane de maître Stéphane DOUETTE, notaire à Redon, et concerne une parcelle de terrain bâti appartenant à Mme Dora NGOHOU-GISLAIS. Le bien situé au n° 41 Grande Rue à LANGON, est cadastré section ZS n°178 et a une superficie totale de 707m². Il s'agit d'une maison à usage d'habitation et commercial. Le montant de la vente est fixé à 108 990 €.

Mr ROUINSARD précise qu'il s'agit du bâtiment de l'ancienne pharmacie et propose au Conseil de ne pas préempter ce bien.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas préempter ce bien.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

